

## PLUi : Découvrez le patrimoine que GPSO souhaite protéger

L'élaboration du PLUi se poursuit. Découvrez le patrimoine bâti et arboré que Grand Paris Seine Ouest souhaite protéger et faites part de vos observations avant le 30 juin.

Mis en ligne le 05 mai 2023



Avec 84 % de son étendue couverte par des périmètres de protection au titre des monuments historiques ou des sites, c'est le territoire le plus patrimonial de la Métropole après Paris.

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), les 8 maires de GPSO souhaitent, au-delà de ces sites et monuments, assurer la protection d'un patrimoine plus local, emblématique d'une époque d'urbanisation du territoire ou d'un style architectural. Ils souhaitent également protéger le patrimoine arboré constitutif de la qualité du paysage.

Un travail de recensement a été réalisé sur l'ensemble du territoire par des architectes du patrimoine et des paysagistes, en liaison avec les associations locales. L'Architecte des Bâtiments de France a également été associé à la démarche.

## Consultation des habitants

Afin d'associer les habitants aux réflexions en cours, une plateforme de consultation cartographique interactive est à votre disposition. Elle permet de prendre connaissance des éléments de patrimoine ayant été recensés, ainsi que des prescriptions réglementaires envisagées sur ces différents éléments.

Le recensement est également consultable au format papier, sur rendez-vous, à la direction de l'urbanisme de GPSO, 2 rue de Paris à Meudon (Tél. : 01 46 29 55 00).

[Cliquez ici pour accéder à la plateforme cartographique](#) ↗, et faites

part de vos observations sur le recensement avant le 30 juin 2023.



☰ RETOUR À LA LISTE



VILLE DE  
CHAVILLE

**VILLE DE CHAVILLE**

1456 AVENUE ROGER SALENGRO  
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

*Fermeture le mardi matin*

*Vendredi fermeture à 16h30*

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS